

Collectif nantais Romeurope Communiqué de presse

Pour une politique publique d'accueil des Roms
Nantes, le 1er octobre 2008

Ces dernières semaines, les audiences judiciaires et les expulsions de terrains, qui se succèdent, font parler de la situation des Roms dans l'agglomération nantaise et ont fait s'exprimer publiquement des élus de Nantes Métropole et du Conseil Général.

Le Collectif nantais Romeurope réaffirme plusieurs réalités.

Il n'y a pas d'"invasion" des Roms. Ils sont quelques milliers dans le pays et quelques centaines à Nantes. Et, les associations n'"aiguillent" évidemment pas les Roms vers l'agglomération nantaise. Ceux-ci vont naturellement là où ils tombent sur de la place et se retrouvent entre compatriotes et près des centres urbains parce qu'ainsi, on peut mieux "s'en sortir".

Tous les européens ont la liberté de circulation. Mais, le gouvernement français ne donne pas les mêmes droits aux ressortissants roumains et bulgares ; il leur est presque impossible d'avoir un statut les autorisant à travailler ou à avoir une aide sociale de l'Etat. Les Roms occupent alors des terrains, vivent dans des caravanes non par habitude mais pour se loger et mendient...

Depuis des décennies, dans tous les pays d'Europe, les Roms vivent une situation inacceptable, racisme, exclusion, précarité, habitat indigne... Les Roms, comme la plupart des migrants, quittent leur pays d'origine, Roumanie ou Bulgarie, car ils y sont contraints pour avoir une vie moins dure.

La logique répressive a fait la preuve de son inefficacité. Les expulsions successives ne font que reporter les problèmes dans une logique de pression sur des familles démunies face à la violence qui leur est ainsi faite. Comment scolariser les enfants, comment se soigner, comment au final s'intégrer dans ces conditions ?

Les hommes, les femmes et les enfants Roms existent ; ils ont droit à l'égale dignité due à tout être humain.

Bien sûr que l'insertion et l'accès à l'habitat ne peuvent se régler en un jour mais aujourd'hui, les moyens mis en oeuvre dans le cadre des terrains aménagés restent modestes. Et, depuis deux ans, les familles nouvellement arrivées ne peuvent plus toucher l'aide à la subsistance - liée à l'aide à l'enfance alors même que, désormais, elles ne peuvent plus percevoir d'allocation familiale si elles n'ont pas de revenus réguliers.

Il appartient à l'ensemble des collectivités locales, départementales et à l'Etat (particulièrement absent sur la question alors qu'il préside l'Union européenne) de trouver des solutions conjointes afin de déterminer une politique publique d'accueil des Roms. C'est au politique de lutter contre la tentation du repli sur soi et du racisme. Le Collectif nantais Romeurope avec les associations qui le composent est prêt à répondre à toute proposition de discussion pour appuyer la mise en oeuvre de solutions concrètes, dans le respect des droits de l'homme.